



# COMMUNICANTES

---

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

---

Numéro 94 – Novembre 2015 - 1 euro

## EDITORIAL

---

### HODIE MIHI, CRAS TIBI

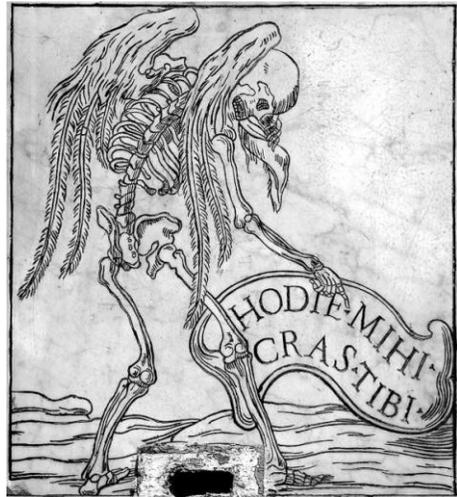
La mort répugne tellement à notre nature, que nous en évacuons volontiers l'image de notre esprit.

On ne veut pas y penser, on ne veut pas l'évoquer. On préférera même dire à propos d'un défunt : « Il est ailleurs » ou « Il est parti » plutôt que : « Il est mort » !

Penser à la mort, évoquer la mort fait donc peur. Pourtant jamais la mort n'a été autant montrée dans des films ou de nombreuses séries policières, que tous, petits et grands, regardent sans discernement. Mais dans ces cas là, la mort n'est que virtuelle, elle n'est pas une réalité, elle ne nous touche pas !

Pour nous chrétiens, la mort est une réalité et c'est même Dieu qui nous en avertit. Car si il y a bien une chose dont tout homme peut être

certain, c'est qu'un jour il mourra ! Et cette mort viendra soudainement, à l'improviste. « Veillez car vous ne saurez ni le jour ni l'heure ». Le Christ dit aussi : « Je viendrai comme un voleur ». Il en va comme du sommeil : il nous est impossible de savoir quand on s'endort. De même on peut mourir brutalement à chaque instant, que l'on s'y attende ou non. Le Seigneur ne s'est point engagé à venir à une heure plutôt qu'à une autre. Il est impossible de saisir le moment précis de la mort.



Et saint Grégoire le Grand l'explique ainsi : « Notre-Seigneur a voulu que cette dernière heure nous fût inconnue, afin qu'on pût toujours la craindre, et que, ne pouvant la prévoir avec certitude, on s'y préparât sans cesse ». Il faut donc s'y préparer, par une vie chrétienne authentique, notamment par la prière. Il faut demander la grâce de la bonne mort, une mort à laquelle on aura eu le temps de préparer son âme. Car demain il sera peut-être trop tard !

Lors de mon premier séjour à Rome, alors que j'étais enfant, ce qui me marqua le plus, ce ne fut pas la splendeur ni la beauté incomparable de la Ville Eternelle. Mais une simple petite plaque de marbre, sur la façade d'une église via Giulia, servant d'ouverture à des offrandes pour la prière des défunts. Sur cette plaque est gravée la mort sous les apparences d'un squelette ailé tenant un cartouche sur lequel sont inscrits ces mots : « Hodie mihi, cras tibi », « Aujourd'hui moi, demain toi ».

Il est bon de se rappeler de temps en temps que « le but de cette vie c'est de préparer l'autre ». Vivons donc en conséquence, et demandons à Dieu la grâce d'une mort chrétienne, en état de grâce. Et n'oublions pas qu'un jour toutes nos pensées, nos paroles et nos actes seront jugés par Dieu et révélés à tous !

Abbé Brice Meissonnier, fssp  
*Supérieur*

# LE NOTRE PERE

## POUR LES AMES DU PURGATOIRE

*Prière enseignée par Notre Seigneur à sainte Mechtilde, lors d'une apparition, pour le soulagement des âmes du Purgatoire. A chaque fois que sainte Mechtilde récitait cette prière, elle voyait des légions d'âmes du Purgatoire monter au Ciel.*

**Notre Père, qui êtes aux cieux**, je vous prie de daigner pardonner aux âmes du Purgatoire de ne vous avoir pas aimé, de ne vous avoir pas rendu le culte qui vous est dû, à vous, leur Père auguste et chéri, mais de vous avoir éloigné de leur cœur, où vous désirez habiter ; et pour suppléer à leur faute, je vous offre l'amour et l'honneur que votre Fils chéri vous a rendu sur la terre, et cette abondante satisfaction par laquelle il a payé la dette de tous leurs péchés. Ainsi soit-il.

**Que votre nom soit sanctifié** ; je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts de n'avoir jamais dignement honoré votre saint Nom, de se l'être rarement rappelé avec dévotion, de l'avoir souvent employé en vain, et de s'être rendues, par leur vie déshonorante, indignes du nom de chrétien. Et comme satisfaction pour ce péché, je vous offre la très parfaite sainteté de votre Fils, par laquelle il a exalté votre Nom dans ses prédications, et l'a honoré dans toutes ses œuvres très saintes. Ainsi soit-il.

**Que votre règne arrive** ; je vous prie, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts de n'avoir jamais désiré avec ferveur, ni recherché avec soin vous et votre règne, dans lequel seul consistent le vrai repos et l'éternelle gloire. Pour expier toute l'indifférence qu'elles ont eue pour toute espèce de biens, je vous offre les saints désirs par lesquels votre Fils a voulu que nous soyons les cohéritiers de son royaume. Ainsi soit-il.

**Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel** ; je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts, et surtout des religieux, d'avoir préféré leur volonté à la vôtre et de n'avoir pas aimé en tout votre volonté, pour vivre et agir très souvent d'après la leur. Et pour réparer leur désobéissance, je vous offre l'union du très doux Cœur de votre Fils avec votre sainte volonté, de même que la prompte soumission avec laquelle il vous a obéi jusqu'à la mort de la croix. Ainsi soit-il.

**Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien** ; je vous conjure, ô tendre Père, de pardonner aux âmes des défunts de n'avoir pas reçu le très saint Sacrement de l'autel avec les désirs, la dévotion et l'amour qu'il mérite, de s'en être rendues, pour un grand nombre, indignes, et de ne l'avoir que rarement ou jamais reçu. Pour expier leur péché, je vous offre la parfaite sainteté et la dévotion de votre Fils, ainsi que l'ardent amour et l'ineffable désir qui l'ont porté à nous donner ce précieux trésor. Ainsi soit-il.

**Et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé** ; je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts les péchés capitaux dans lesquels elles sont tombés, surtout en ne pardonnant pas à ceux qui les avaient offensées et en n'aimant pas leurs ennemis. Pour ces péchés, je vous offre la prière de la plus douce suavité, que votre Fils a faite sur la croix pour ses ennemis. Ainsi soit-il.

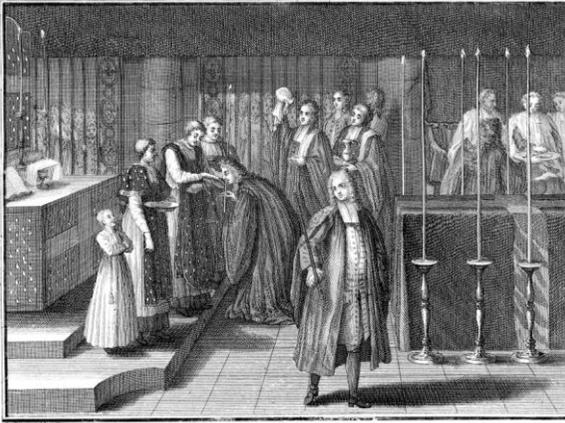
**Et ne nous laissez pas entrer en tentation** ; je vous conjure, ô tendre Père, de pardonner aux âmes des défunts de n'avoir pas résisté à leurs vices et à leur concupiscence, d'avoir souvent consenti aux embûches du démon et de la chair, et de s'être volontairement engagées dans beaucoup de mauvaises actions. Pour la multitude de leurs péchés, je vous offre la glorieuse victoire par laquelle votre Fils a vaincu le monde et le démon, ainsi que sa très sainte vie, avec tous ses travaux et ses fatigues, sa très amère passion et sa mort. Ainsi soit-il.

**Mais délivrez-nous du mal** ; délivrez-les aussi de tout mal et de toute peine, par les mérites de votre cher Fils, et conduisez-les dans le royaume de votre gloire, qui n'est autre que vous-même. Ainsi soit-il.

Sainte Mechtilde de Helfta, moniale en Allemagne (+ v. 1298)



# POURQUOI FAIRE CELEBRER DES MESSES ?



**Le sacrifice de la messe** est le renouvellement non sanglant du sacrifice de la Croix. Notre-Seigneur Jésus-Christ, Prêtre principal et Victime, s'y offre sous les espèces sacramentelles à la gloire de la Trinité et pour le salut des âmes. La valeur de la messe est donc infinie à cause de la dignité de Jésus-Christ, le Fils unique du Père ; elle est suffisante pour

la rémission de tous les péchés et l'obtention de tous les biens utiles au salut.

**Les fruits** de la messe sont ceux de la Croix, reçus abondamment, car chaque messe nous applique les mérites et satisfactions infinis acquis par Jésus-Christ. « La Passion du Christ fut une cause universelle du salut humain, tant des vivants que des morts » (St. Thomas d'Aquin).

**L'application** des fruits de la messe va à l'Eglise entière, au prêtre, aux assistants, et aussi à l'intention spéciale pour laquelle la messe est dite. « Conformément à la Tradition, la messe est légitimement offerte pour les péchés, les peines, les satisfactions et les autres besoins des fidèles vivants, mais aussi pour ceux qui sont morts dans le Christ et ne sont pas encore pleinement purifiés » (Concile de Trente).

**Demander une messe**, c'est demander au prêtre d'appliquer le fruit du sacrifice à telle intention particulière à laquelle nous nous unissons, par exemple : pour les âmes du purgatoire, pour les vivants et défunts d'une famille, pour obtenir un bienfait, en action de grâces, en réparation de pêches, etc.

**L'honoraire de messe** qui accompagne la demande est un soutien matériel de la vie du ministre de Eucharistie : « les ministres de l'autel vivent de l'autel » (S. Paul). Il n'est en rien le prix de la messe puisque la messe a un prix infini.

# LE DROIT ACTUEL DE L'ÉGLISE SUR L'INCINÉRATION

Voici ce que dit aujourd'hui le Droit Canon à propos de l'incinération :

*Can. 1176 - § 3* : "L'Église recommande vivement que soit conservée la pieuse coutume d'ensevelir les corps des défunts ; cependant elle n'interdit pas l'incinération, à moins que celle-ci n'ait été choisie pour des raisons contraires à la doctrine chrétienne".

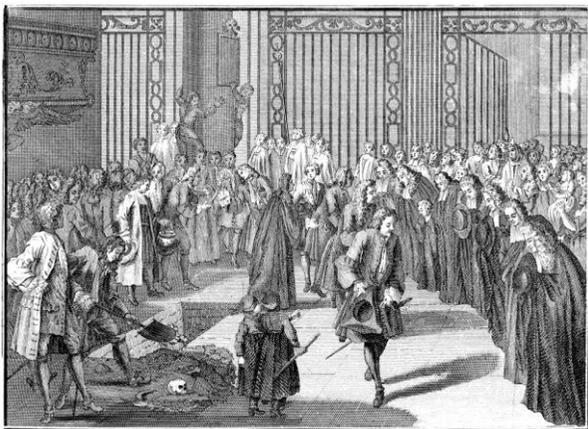
*Can. 1184 - § 1* : « Doivent être privés des funérailles ecclésiastiques, à moins qu'ils n'aient donné quelque signe de pénitence avant leur mort : [...] les personnes qui auraient choisi l'incinération de leur propre corps pour des raisons contraires à la foi chrétienne. »

Il est à noter que les Évêques italiens ont interdit la sépulture ecclésiastique dans le cas de défunts demandant l'incinération et ensuite la dispersion de leurs cendres. Le général Bigeard, par exemple, n'aurait pas pu avoir une cérémonie religieuse en Italie pour ses obsèques, suite à son désir de dispersion des cendres. De même, il y a interdiction si les héritiers veulent « conserver » l'urne chez eux.

Les obsèques religieuses ne sont donc permises en Italie que si les cendres sont placées dans un columbarium et dans un cimetière.

D'autre part, selon les directives romaines, les obsèques religieuses ne peuvent se faire en présence de l'urne, elles doivent se faire avant l'incinération.

De plus la cérémonie religieuse ne peut avoir lieu sur le lieu de l'incinération, le crématorium !



*On jette L'EAU BENITE sur le CORPS après qu'on la DESCENDU dans la FOSSE.*



## **ORDO LITURGIQUE**

### **Novembre 2015**

#### **Dimanche 8 Novembre**

**Vingt-quatrième Dimanche après la Pentecôte (5ème ap. l'épiph.),  
2ème classe, vert**

Lundi 9 Novembre : Dédicace de l'Archibasilique du Très-Saint-Sauveur,  
2ème classe, blanc.

Mardi 10 Novembre : St André Avellin, confesseur, 3ème classe, blanc.

Mercredi 11 Novembre : St Martin, Apôtre des Gaules, évêque et confesseur,  
3ème classe, blanc.

Jeudi 12 Novembre : St Martin 1er, pape et martyr, 3ème classe, rouge.

Vendredi 13 Novembre : St Didace, confesseur, 3ème classe, blanc.

Samedi 14 Novembre : St Josaphat, évêque et martyr, 3ème classe, rouge.

#### **Dimanche 15 Novembre**

**Vingt-cinquième Dimanche après la Pentecôte (6ème ap. l'épiph.),  
2ème classe, vert**

Lundi 16 Novembre : Ste Gertrude, vierge, 3ème classe, blanc.

Mardi 17 Novembre : St Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur,  
3ème classe, blanc.

Mercredi 18 Novembre : Dédicace des Basiliques St Pierre et St Paul, 3ème  
classe, blanc.

Jeudi 19 Novembre : Ste Elisabeth de Hongrie, veuve, 3ème classe, blanc.

Vendredi 20 Novembre : St Félix de Valois, confesseur, 3ème classe, blanc.

Samedi 21 Novembre : Présentation de la T.S. Vierge Marie, 3ème classe, blanc.

**Dimanche 22 Novembre**  
**Dernier Dimanche après la Pentecôte, 2ème classe, vert**

Lundi 23 Novembre : St Clément 1er, pape et martyr, 3ème classe, rouge.

Mardi 24 Novembre : St Jean de la Croix, confesseur et docteur, 3ème classe, blanc.

Mercredi 25 Novembre : Ste Catherine d’Alexandrie, vierge et martyre, 3ème classe, rouge.

Jeudi 26 Novembre : St Silvestre, Abbé, 3ème classe, blanc.

Vendredi 27 Novembre : de la férie, 4ème classe, vert.

Samedi 28 Novembre : De la Sainte Vierge (*Salve sancta parens*), 4ème classe, blanc.

**Dimanche 29 Novembre**  
**Premier Dimanche de l’Avent, 1ère classe, violet**

Lundi 30 Novembre : St André, apôtre, 2ème classe, rouge.

Mardi 1<sup>er</sup> Décembre : de la férie, 3ème classe, violet.

Mercredi 2 Décembre : Ste Bibiane, vierge et martyre, 3ème classe, rouge.

Jeudi 3 Décembre : St François-Xavier, confesseur, Patron des Missions, 3ème classe, blanc.

Vendredi 4 Décembre : St Pierre Chrysologue, évêque, confesseur et docteur, 3ème classe, blanc.

Samedi 5 Décembre : de la férie, 3ème classe, violet.

**Dimanche 6 Décembre**  
**Deuxième Dimanche de l’Avent, 1ère classe, violet**

# GLORIEUX ANNIVERSAIRE A SAINT-JUST !

*Le 14 novembre, notre collégiale commémorera le 710<sup>e</sup> anniversaire d'un des évènements les plus prestigieux de son histoire : le couronnement d'un pape !*

Après un conclave de onze mois à Pérouse, l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Got fut élu pape, le 5 juin 1305, et prit le nom de Clément V. Il décide alors de se faire couronner à Vienne, en terre d'Empire. Mais arrivé à Lyon, le Roi de France Philippe le Bel venu à sa rencontre, le persuade de se faire couronner dans cette ville, dans la collégiale Saint-Just qui était à l'époque la plus grande église de la cité. Nous étions le 14 novembre 1305. Cette cérémonie grandiose rassembla dans la vaste et puissante collégiale aux deux grands clochers, outre la cour pontificale, les Rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, les Ducs de Bretagne et de Bourgogne, et tous les grands Seigneurs de ces trois royaumes. Un tel concours de peuples laissa penser que toute la France fut arrivée à Lyon. La solennité de ce couronnement fut incomparable, comme on peut bien l'imaginer, et restera certainement comme la cérémonie la plus fastueuse que l'antique collégiale ait connue.



Malheureusement, un douloureux événement vint assombrir la fin de cette glorieuse journée. Le soir, le pape rentra au palais épiscopal, jouxtant la Primatiale, par la montée du Gourguillon. Il était en habits pontificaux et entouré par une cour nombreuse. Le Roi Philippe IV le Bel parut quelque temps à pied, tenant la bride du cheval sur lequel Clément V était monté. A tour de rôle les autres princes rendaient le même honneur. On arriva au pied des vieux murs d'un fort surchargé de peuple, en face de la léproserie de la Madeleine, c'est à-dire exactement un peu en amont de la place actuelle de Beaugard, à gauche en descendant. Un mur s'écroula tout-à-coup, écrasant douze personnes, parmi lesquelles Jean II, duc de Bretagne, et le comte de Valois, frère du Roi. Philippe le Bel lui-même faillit perdre la vie. Le pape fut renversé de cheval, sa tiare roula à terre et perdit un rubis valant 6 000 florins d'or qui, dit-on, fut retrouvé.

Le pape resta à Lyon jusqu'au mois de mars de l'année 1306 avant que de rejoindre Avignon où il inaugura le séjour des papes en cette cité, qui dura presque soixante-dix ans.

# LE MARTYRE

## DE SAINT ALEXANDRE ET DE SAINT ÉPIPODE

*Saint Alexandre est un jeune martyr de Lyon, à ne pas confondre avec saint Alexandre le médecin, le compagnon de martyr de sainte Blandine qui fut martyrisé lors de la première grande vague de persécution en 177. Notre saint-Alexandre fut martyrisé, quant à lui quelques mois plus tard en 177 ou 178. Sa main reliquaire est une des reliques insignes qui est vénérée depuis des siècles à Saint-Just. Une place et une rue toute proches de la collégiale portent son nom. Il a été pris pour saint patron par le Cercle Saint-Alexandre, notre groupe d'étudiants et de jeunes professionnels.*

Lucius Verus et Marc-Aurèle régnaient depuis dix-sept ans, lorsque la fureur des gentils se répandit dans toutes les provinces, particulièrement dans la ville de Lyon, et les traces qu'elle y laissa furent d'autant plus sanglantes et plus nombreuses, que cette Cité comptait un plus grand nombre de fidèles. Les noms de quelques-uns des martyrs ont été conservés avec les circonstances de leur mort ; mais il y en a beaucoup plus qui, pour avoir fini leurs jours dans l'obscurité, ne sont écrits que dans le Livre de la vie bienheureuse. Car après cet horrible carnage des chrétiens dont le sang remplit la ville de Lyon, et fit changer de couleur les eaux du Rhône, les païens crurent avoir entièrement éteint le nom et la religion de Jésus-Christ. Ce fut alors qu'Alexandre et Épipode, qui en faisaient profession secrètement, furent dénoncés au gouverneur. Ce magistrat donna des ordres très précis pour les faire arrêter, s'imaginant pouvoir enfin achever d'abolir en leur personne une religion qui lui était si odieuse.

Mais avant d'en venir aux particularités de la mort de ces saints, il faut dire un mot de leur vie.

Alexandre était Grec, mais Épipode était natif de Lyon ; tous deux unis par les mêmes études, mais plus unis encore dans la suite par les liens d'une véritable charité.

Ils étaient dans la fleur de leur jeunesse et n'étaient pas mariés. Dès qu'ils virent la persécution, ils songèrent à suivre le conseil de l'Évangile ; mais ne pouvant pas fuir d'une ville à une autre, ils se contentèrent de chercher une retraite où ils pussent demeurer cachés et servir Dieu en secret. Ils la trouvèrent dans un faubourg de Lyon, près de Pierre-Encise, et ce fut la

maisonnette d'une veuve chrétienne qui les cacha. Ils y furent quelque temps inconnus, par la fidélité que leur garda leur sainte hôtesse, et par le peu d'apparence qu'avait leur asile, mais enfin ils furent découverts. Ils furent arrêtés au passage étroit d'une petite chambre, au moment où ils s'échappaient ; ils étaient si éperdus lorsqu'ils virent les gardes, qu'Epipode oublia un de ses souliers que sa charitable hôtesse retrouva, et qu'elle conserva comme un riche trésor.

Ils furent mis en prison préventive, le nom seul de chrétien portant avec soi la conviction manifeste des plus grands crimes. Trois jours après, ils furent conduits, ayant les mains attachées derrière le dos, au pied du tribunal du gouverneur, qui leur demanda leur nom et leur profession. Une multitude innombrable de peuple remplissait l'audience, et l'on voyait sur le visage de chacun l'expression d'une haine farouche. Les accusés dirent leur nom, et se confessèrent chrétiens. A cet aveu, le juge et l'assemblée se récrient, s'emporent, frémissent. « Quoi ! Deux téméraires oseront braver les immortels et les saintes ordonnances de nos princes seront foulées aux pieds ! Mais de crainte qu'ils ne s'encouragent l'un l'autre, et qu'ils ne s'animent à souffrir par paroles ou par signes, qu'on les sépare ; qu'on fasse retirer Alexandre, qui paraît le plus vigoureux, et qu'on torture Epipode. »

Suivant les traces de l'ancien serpent, le gouverneur commença par employer la persuasion. « Tu es jeune, et il est fâcheux que tu périsses pour la défense d'une mauvaise cause. Nous avons une religion et des dieux à qui nous et nos augustes princes sommes les premiers à rendre hommage. »

Épipode répondit : « La grâce de Jésus-Christ mon maître, et la foi catholique que je professe, ne me laisseront jamais prendre à la douceur



empoisonnée de tes paroles. Tu feins d'être sensible aux maux que je me prépare ; mais sache-le bien, je ne regarde cette fausse compassion que comme une véritable cruauté. La vie que tu me proposes est pour moi une éternelle mort ; et la mort dont tu me menaces n'est qu'un passage à une vie qui ne finira jamais. »

Le gouverneur commanda qu'on frappât à coups de poing la bouche d'Épipode. La douleur du saint martyr ne fit qu'affermir sa constance ; et malgré le sang qui sortait de sa bouche avec ses dents, il ne laissa pas de proférer ces paroles : « Je confesse que Jésus-Christ est un seul Dieu avec le Père et le Saint-Esprit, et il est juste que je lui rende mon âme, à lui, mon Créateur et mon Rédempteur. Ainsi la vie ne m'est point ôtée, elle n'est que changée en une plus heureuse ; et il m'importe peu de quelle manière mon corps cesse de vivre, pourvu que l'esprit qui l'anime retourne à Celui qui lui a donné l'être. » A peine le bienheureux Épipode eut-il fini ces derniers mots, que le juge le fit élever sur le chevalet, et placer des bourreaux à droite et à gauche, qui lui déchirèrent les côtes avec des ongles de fer. Mais tout à coup on entend un bruit formidable : tout le peuple demande le martyr ; il veut qu'on le lui abandonne. Les uns ramassent des pierres pour l'en accabler ; les autres, plus furieux, s'offrent à le mettre en pièces, tous enfin trouvent la cruauté du gouverneur trop lente à leur gré ; il n'est plus lui-même en sûreté. Surpris de cette violence inopinée, et craignant qu'on ne viole le respect dû à son caractère, il supprime l'objet de l'émeute ; il fait enlever le martyr et le fait tuer d'un coup d'épée.

Le gouverneur était impatient de tremper dans le sang d'Alexandre ses mains encore fumantes de celui d'Épipode. Il l'avait laissé un jour en prison, et remettant son interrogatoire au jour suivant, il se le fit amener.

« Tu es encore, lui dit-il, maître de ta destinée, profite du délai qu'on te donne, et de l'exemple de ceux qu'un fol entêtement a fait périr. Nous avons fait une si bonne guerre aux sectateurs du Christ, que tu es presque le seul qui soit resté de ces misérables ; car ton compagnon d'impiété ne vit plus. Ainsi réfléchis et sacrifie. »

« C'est à mon Dieu que je dois toute ma reconnaissance, que son nom adorable soit béni à jamais. »

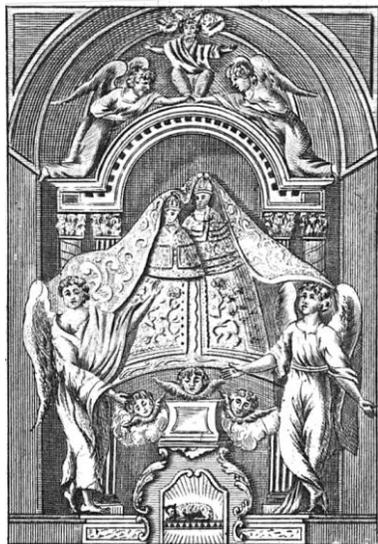
Ces paroles irritèrent le gouverneur, qui fit étendre le saint martyr les jambes écartées, et trois bourreaux le frappaient sans relâche. Mais ce tourment ne l'ébranla pas, il ne s'adressa jamais qu'à Dieu pour implorer le secours. Comme son courage ne se démentait pas, et qu'il commençait à lasser les bourreaux qui s'étaient déjà relayés plusieurs fois, le gouverneur lui demanda s'il persistait dans sa première confession :

« Oui, car tes dieux ne sont que de mauvais démons ; Dieu tout-puissant, éternel et invisible me gardera dans ma foi. » Le gouverneur dit alors : « La fureur des chrétiens est montée à un tel point, qu'ils mettent toute leur gloire dans la durée de leurs souffrances ; et ils croient par là avoir remporté une victoire signalée sur ceux qu'ils nomment leurs persécuteurs. » Puis il prononça cette sentence : « Cet entêtement étant d'un fâcheux exemple, Alexandre sera mis en croix jusqu'à ce que mort s'ensuive. » Les bourreaux prirent aussitôt le saint, et le lièrent à ce bois qui est devenu le signe de notre salut. Il n'y demeura pas longtemps sans expirer ; car son corps avait été si fort déchiré dans cette cruelle flagellation, que les côtes décharnées laissaient voir à découvert les entrailles. Ayant donc son âme unie au Christ, il la lui rendit en invoquant son saint nom.



# NEUVAINNE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

DU 29 NOVEMBRE AU 7 DECEMBRE



NOTRE DAME DE FOURVIERE.S.  
*N. Cl. Père le Pape Pie VII y a célébré les s.  
Mystères le 19 avril 1805.*

*La Sainte Eglise encourage ses enfants à préparer la fête de la Conception Immaculée de la Très Sainte Vierge Marie par une neuvaine spéciale, à laquelle est attachée une indulgence partielle.*

*L'usage de l'Eglise de Rome, l'usage général dans l'Eglise Catholique, est de commencer cette neuvaine le 29 novembre et de l'achever le 7 décembre.*

*Ce sont ainsi et en vérité neuf jours de préparation spirituelle qui s'achèvent au moment où commence la fête : c'est-à-dire avec les premières vêpres. Nous publions ci-dessous la prière de neuvaine composée par le pape Saint Pie X : elle n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année !*

Vierge très sainte, qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère, Vierge. Immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi, et dans votre amour, de grâce, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissante protection.

Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malédiction, continue, hélas, à combattre et à tenter les pauvres fils d'Eve.

O Vous, notre Mère bénie, notre Reine et notre Avocate, vous qui avez écrasé la tête de l'ennemi dès le premier instant de votre Conception, accueillez nos prières, et, nous vous en conjurons, unis en un seul cœur, présentez-les devant le Trône de Dieu, afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues, mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Eglise et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix.

Ainsi soit-il !

« O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! » 3 fois.



## CARNET DE FAMILLE

### Naissance

- ❖ Louis-Méderic, cinquième enfant au foyer de Monsieur et Madame Tanguy de Closmadeuc, le 26 octobre.

### Mariage

Se sont unis devant Dieu

- ❖ Le Lieutenant Pierre Dall'Orso et Mademoiselle Quitterie Sallé, le 24 octobre, en l'église Saint-Pierre de Quédillac (Ille et Vilaine).

### Adoubement

- ❖ Monsieur Gelven Josseaume dans l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, le 3 octobre en la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse.

## ANNONCES REGULIERES

### Catéchisme

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 10h30 à 11h30. Participation annuelle de 15 € demandée par enfant.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, **de 18h15 à 19h15**, à la Maison Padre Pio.  
**Prochains cours les vendredi 20 novembre et 4 décembre.**

- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 19h15 à 20h15, à la Maison Padre Pio. **Prochains cours les mercredi 18 novembre et 2 décembre.**
- ❖ Pour adultes : un mardi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : « L'Homme face à la modernité ». Un tract (de couleur rose) est disponible sur les tables de presse, pour vous informer des dates et sujets de l'année.
  - **le mardi 17 novembre** : L'Homme face à la négation de la loi naturelle

### **Premier vendredi du mois**

Le vendredi 4 décembre, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 19h00, suivie de **l'adoration Eucharistique jusqu'à 22h30**, en la chapelle de la Maison Padre Pio. *Confessions de 20h00 à 21h00.*

### **Rosaire pour la Vie**

Le samedi 21 novembre à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

**Cercle Saint-Alexandre** : Groupe pour étudiants et jeunes professionnels  
 Saint Alexandre était un jeune martyr de Lyon. La relique de son bras fut, durant des siècles, vénérée dans notre collégiale.  
 Ce groupe d'étudiants se réunira une fois par mois à l'occasion d'une Messe suivie d'une instruction et d'un moment amical.

**Réunion le jeudi 12 novembre** : Messe avec confessions à 19h00 en la collégiale Saint-Just ; à 20h30, conférence au « Café Carnot » (Place Carnot 2<sup>ème</sup> ardt.)

Contact : 07 81 99 58 48 - cerclesaintalexandre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>

### **Œuvre Etienne Chavent**

Mission : visiter et assister les personnes malades et âgées, liées à notre communauté, à leur domicile, en maison de retraite ou à l'hôpital.  
 Responsable : Monsieur l'abbé Lebel, au 06 16 94 54 14.

# ANNONCES PONCTUELLES

## **Senectutem**

Sortie familiale le mercredi 11 novembre sur les traces de saint Irénée. Rdv à Saint-Just à 10h30 pour la messe ; repas au repère de Saint-Just (contactez Chantal Bouverne au 06 72 25 37 61).

Visite de la crypte de Saint-Irénée par Mme Simone Wyss à 15h00.

## **Vente au profit du Cercle Saint-Alexandre**

Dimanche 15 novembre, à la sortie des Messes à Saint-Just : vente de fromage, de saucissons et de miel par le cercle Saint-Alexandre au profit de son apostolat.

## **Journée désert des prêtres de la Maison**

Le lundi 16 novembre : journée de désert des prêtres de la Maison. Il n'y aura **pas de messes publiques** à la maison Padre Pio ce jour là.

## **Vente des Editions du Triomphe**

Le jeudi 19 novembre, à la maison du bas de la Maison Padre Pio. Vente au profit de l'école Sainte-Jeanne d'Arc de 9h00 à 17h00 sans interruption.

## **Vente au profit de la Fondation Jérôme Lejeune**

Vendredi 20 et samedi 21 novembre de 9h00 à 20h00 ; Salle François Sala, 3, rue Saint-François de Sales Lyon 2<sup>ème</sup> ardt.

## **Conférence de Jean Sévillia**

Jeudi 26 novembre, à 20H00, conférence de Jean Sévillia : « l'avenir de la France Catholique ». Lieu à préciser.

## **Veillée de prière pour la Vie**

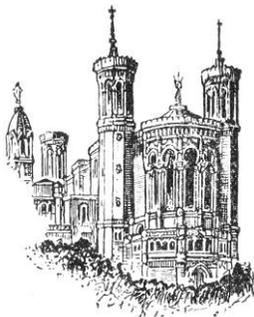
Présidée par S. E. le cardinal Barbarin, à la Basilique Notre-Dame de Fourvière, de 20h30 à 21h30.

## **Marché de Noël de l'école Sainte-Jeanne d'Arc**

Le traditionnel Marché de Noël de l'école aura lieu cette année les vendredi 27 et samedi 28 novembre. Ce Marché est organisé et confectionné par les parents d'élèves dans le but de soutenir l'école. Tracts et commandes de sapin au sorties des Messes.

## Collecte de la Banque Alimentaire

L'association le Bon Pélican, qui procure une aide alimentaire aux familles nécessiteuses de notre Communauté, recherche des volontaires pour la collecte annuelle dans les grandes surfaces qui aura lieu les vendredi 27 et samedi 28 novembre. Merci de vous faire connaître auprès de messieurs Morin, Marion ou Richard.



## FETE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Mardi 8 décembre 2015

- ❖ 16h00 : ouverture de la collégiale (Possibilité de se confesser et de se faire imposer la médaille miraculeuse)
- ❖ 18h00 : vêpres de l'Immaculée Conception en la collégiale Saint-Just.
- ❖ **19h00 : Messe solennelle en la collégiale Saint-Just.**
- ❖ 20h30 : grande procession aux flambeaux à l'issue de la Messe, au départ de la collégiale Saint-Just.
- ❖ 21h00 : à Fourvière, renouvellement de la consécration de nos familles en la chapelle de la Vierge Noire.
- ❖ 21h45 : à l'invitation de SE Mgr Patrick Le Gal, évêque auxiliaire de Lyon et recteur de la Basilique de Fourvière, chant du *Salve Regina* dans la crypte de la Basilique avec les différentes processions qui convergent vers Fourvière dans la soirée du 8 décembre.
- ❖ 22h15 : chant des complies en la collégiale Saint-Just.

**ATTENTION : pas de messe à 18h30 à la Maison Padre Pio ce jour.**

# GROUPES D'ENFANTS DE CHŒUR

*Les répétitions se déroulent par groupe le samedi, de 10h30 à 12h00, en la collégiale Saint-Just.*

## GRUPE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

Martin Simian (cérémoniaire)  
Ansèlme Bellet  
Cyprien Bellet  
Côme Bellet  
Pierre-Alain Greco

Louis-Marie Greco  
Foucault van Gaver  
Godeffroy van Gaver  
Guilhem van Gaver  
Paul Arnaud

## GRUPE SAINT-JOSEPH-MARIE TOMASI (samedi 12 décembre)

Paul Brosseau (cérémoniaire)  
Etienne Brosseau  
Yann Morin  
Félix Morin  
Mickaël Morin  
Jean-Louis Sardi  
Charles Dessalles

Vianney  
Guilleminet  
Raphaël  
Fontange  
Arthus Ferrand

## GRUPE SAINT-JEAN BERCHMANS (samedi 16 janvier)

Thomas Sportelli (grand cérémoniaire)  
Céléstin Moulleron  
Hyppolite Moulleron  
Maxence Rouvière  
Vianney Després

Clovis Després  
Pierre Guga  
Mayeul Canet  
Enguerrand Le Guen  
Foucauld Le Guen



## ANNONCES DIVERSES

### Archives de la Maison Padre Pio

Nous remercions les personnes qui nous ont permis de reconstituer presque intégralement la collection complète des anciens bulletins de la Fraternité Saint-Pierre à Lyon depuis 1988.

Cependant, il nous manque encore les numéros : 4, 35, 50, 55, 80 et 108. Si vous possédez ces bulletins, merci de bien vouloir contacter l'Abbé Brice Meissonnier.

### Jours de repos hebdomadaire des prêtres

Veillez noter le jour de repos hebdomadaire des prêtres de la Maison Padre Pio et ne pas les déranger **sauf extrême urgence** ces jours-là.

**Le lundi** : Messieurs les abbés Meissonnier et de Giacomoni

**Le mardi** : Messieurs les abbés Lebel et Paris

### Changement d'adresse mail

Veillez noter le nouveau courriel de Monsieur l'Abbé Meissonnier : [abflorimond@gmail.com](mailto:abflorimond@gmail.com)

### Cartes de vœux

De très jolies cartes de vœux, spécialement éditées pour la Fraternité Saint-Pierre à Lyon, sont à vendre à la procure du Docteur Canet à Saint-Just. L'un des deux modèles de cette année représente *l'Adoration des Mages* de Bon Boullogne, tableau qui se trouve dans le chœur de Saint-Just.

**Les bénéfices de ces ventes serviront à l'embellissement de la collégiale.**

Un paquet contenant 5 cartes de vœux plus ses enveloppes est au prix de 7 €

## DATES A RETENIR

- Dimanche 22 mai : communions solennelles.
- Dimanche 29 mai : premières communions et Fête-Dieu.
- Samedi 18 juin : ordinations sacerdotales des prêtres français de la Fraternité Saint-Pierre ; le lieu reste encore à préciser.
- Samedi 25 juin : Kermesse paroissiale

# INTENTIONS DE MESSES

*Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.*

Je prie Monsieur l'abbé : .....

de célébrer ..... messe(s) aux intentions suivantes :

- .....
- .....
- .....

## **Honoraires :**

- pour une messe : **17 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **170 €** ;
- un trentain grégorien : **565 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

*Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes*

# Nous avons besoin de vous !

## CAMPAGNE DE DONNÉS DE L'AVENT

Bien chers fidèles,

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Église commande aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et de ses ministres. Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige chacun en conscience.

**C'est près de 6 200 € que nous devons trouver tous les mois** pour subvenir :

- aux **charges fixes** de notre apostolat : traitements, indemnités, charges sociales pour quatre prêtres, impôts, contrats de sécurité de la Maison Padre Pio.
- aux **dépenses courantes** : eau, gaz, électricité, téléphone, dépenses du culte, etc.

Vous le savez : **nous ne recevons aucune aide** ni de l'état, ni du diocèse, ni de la Fraternité Saint-Pierre. **Nous ne pouvons donc compter que sur les quêtes [1] et sur vos dons.**

**Pour les quêtes**, chaque fidèle donne en moyenne 1,10 €/Messe. Essayons de tendre vers les 2,00 € : cela vous appauvrirait peu et nous aiderait grandement.

**Pour les dons ponctuels ou par virement régulier**, vous pouvez bénéficier avantageusement de la fiscalité : vous pensez donner 100 €, donnez 300 €, et déduisez 200 € de vos impôts !

Chaque année, vous recevrez un reçu fiscal [2] pour toute somme versée à la Fraternité Saint-Pierre à Lyon.

Si vous êtes assujetti à l'ISF, vous pouvez aussi nous aider [3].

Vous pouvez encore bénéficier de la fiscalité des entreprises : déduisez 60% du montant du don dans la limite de 5 % (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe.

Le produit des dons et des quêtes nous a permis d'équilibrer cette année notre budget.

Grâce à vous encore, la Collégiale Saint-Just a pu retrouver une partie de sa beauté : ornement des autels, tentures, tapis, nettoyeurs divers,...

Mais **beaucoup reste à faire** : sonorisation, chauffage, accord et relevage de l'orgue, restauration des tabernacles, rétablissement de la barrière de communion à sa place d'origine, etc.

**Sans vous aucun des investissements nécessaires ne sera possible !**

Conscients de vos sacrifices et reconnaissants pour votre soutien, nous vous assurons de notre prière et de notre dévouement quotidiens. Merci !

Vos prêtres

---

[1] Les quêtes rapportent en moyenne 390 € pour les trois messes du dimanche. Depuis notre arrivée à Saint-Just, comme toutes les paroisses du diocèse, nous devons reverser, de façon totale ou partielle, une dizaine de quête par an.

[2] Vous pouvez bénéficier d'une déduction d'impôts de 66% du montant de vos dons dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

[3] Contactez pour cela l'abbé Meissonnier.



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre  
Maison saint Padre Pio**

1, chemin de petite Champagne  
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69  
*www.communicantes.fr*

**Abbé Brice Meissonnier - Supérieur**

Tél : 04 72 16 11 61    Mobile : 06 60 42 21 79    Courriel : abflorimond@gmail.com

**Abbé Jérôme Lebel**

Tél : 04 72 16 11 62    Mobile : 06 16 94 54 14    Courriel : lebelabbe@aol.com

**Abbé Benoît de Giacconi**

Tél : 04 72 16 11 63    Mobile : 06 62 28 81 92    Courriel : abdgp@hotmail.fr

**Abbé Thibault Paris**

Tél : 04 72 16 11 65    Mobile : 07 61 09 44 76    Courriel : abbeparis@gmail.com



**HORAIRES DES MESSES A LYON**

**Dimanches et jours de précepte**

*Confessions pendant la Messe de 8h30, et de 9h30 jusqu'au sermon de la Grand'Messe*

**08h30 :**            **Messe basse en la Collégiale Saint-Just**  
*41 rue des Farges, 69005 Lyon.*

**10h00 :**            **Grand'Messe en la Collégiale Saint-Just**

**19h30 :**            **Messe basse à la Maison Padre Pio**  
*Confessions pendant la Messe*

**En semaine**

**à la Maison Padre Pio**

**9h00 et 18h30 :**    du lundi au vendredi (*confessions de 18h00 à 18h25*)

**11h00 :**            le samedi (*confessions de 10h30 à 10h55*)

**OFFRANDES DE MESSES**

Messe : **17€**, Neuvaine : **170€**, Trentain grégorien : **565€**